



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le	N° d'enregistrement
-------------------	--	---------------------

1. Intitulé du projet

Rénovation de la centrale hydroélectrique de Saut Maripa (St Georges de l'Oyapock)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du titulaire

2.1 Personne physique

Nom SOARES DOS REIS Prénom Augusto

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Electricité de France (EDF)

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Augusto SOARES DOS REIS, Directeur d'EDF en Guyane

RCS / SIRET 5 5 2 0 8 1 3 1 7 Forme juridique SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondants du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique 25	Comme convenu avec les représentants de l'Autorité Environnementale et de la Police de l'eau, nous procédons, par ce formulaire, à une demande d'examen au cas par cas.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste en la rénovation de la centrale hydroélectrique de Saut Maripa. Lors de notre rencontre avec la Police de l'Eau, il a été évoqué que ce projet n'impactait pas l'environnement du site. Cependant, en l'absence d'un arrêté d'exploitation en bonne et due forme, il a été convenu de constituer un dossier de type loi sur l'eau pour que soit produit un arrêté d'exploitation au nom d'EDF pour une durée de 30 ans. .

Les travaux envisagés ne modifient pas les caractéristiques essentielles de l'ouvrage, parmi lesquelles sa puissance maximale brute. Egalement, ils ne présentent pas d'incidence sur les eaux et milieux aquatiques.

Ces travaux visent à assurer sa remise à niveau tout en améliorant sensiblement le taux de disponibilité et la sécurité de l'ouvrage.

Les travaux sont détaillés dans le paragraphe 4.3 ci-après.

4.2 Objectifs du projet

Depuis la prise en exploitation de cette chute, de nombreuses défaillances ont été constatées sur l'ouvrage (électromécanique et génie civil). Malgré des mesures de maintenance correctives apportées par EDF et qui permettent actuellement de produire environ 2 GWh par an, en garantissant la sécurité des tiers et la sûreté des ouvrages, l'ouvrage ne peut être pas exploité de manière efficiente et pérenne, dans des conditions de sécurité optimales.

Afin de pérenniser l'usage de la centrale et en vue de pallier aux défaillances constatées, EDF envisage d'effectuer des travaux de rénovation sur celle-ci. Les travaux envisagés ne modifient pas les caractéristiques essentielles de l'ouvrage ni ne présentent d'incidences particulières pour le milieu aquatique, mais permettent d'assurer sa remise à niveau tout en améliorant sensiblement le taux de disponibilité et la sécurité de l'ouvrage.

Ce projet d'investissement, qui est un corollaire de la demande de renouvellement du titre, correspond à une double volonté d'EDF :

- Maintenir sa présence en tant que Producteur dans l'Est guyanais,
- Participer à l'émergence de système basé à 100% sur les énergies renouvelables.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux sont répartis en 4 lots : lot génie civil, lot vantellerie, lot électromécanique et lot contrôle commande et services auxiliaires.

Les travaux de génie civil concernent principalement la mise hors d'eau des installations, le règlement des problématiques de génie civil et des prestations complémentaires pour les lots vantellerie (reprise des guidages des vannes de garde) et électromécanique (confortement salle des machines pour la reprise d'effort des futurs groupes).

Les travaux de vantellerie concernent principalement le remplacement complet du plan de grille, des vannes de garde et de leurs centrales oléohydrauliques, ces dernières ayant également la fonction de pilotage des pales. Ces vannes de garde et leurs centrales devront être en capacité de fermer en charge, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Les travaux électromécanique concernent principalement la maintenance lourde de l'étage turbine qui est conservé et le remplacement des alternateurs et multiplicateurs actuels par des alternateurs de même puissance (425 kVA) et des multiplicateurs à engrenages (260/1000 tr. mn).

Les travaux de contrôle commande vise à remplacer totalement les automatismes et les services auxiliaires normaux et secourus de la centrale de Saut Maripa.

Les transformateurs d'évacuation d'énergie sont considérés en bon état (analyse d'huile réalisée en août 2016). La maintenance des transformateurs et les appoints d'huile ont été effectués en 2016. Pour éviter tout risque ultérieur de pollution, il a été prévu de les mettre sur bacs de rétention normalisés.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'ouvrage hydroélectrique, une fois rénové, ne présentera pas de modifications de ses caractéristiques techniques telles que stipulées dans l'arrêté préfectoral de 1995 évoqué dans le présent document. En effet, il s'agit d'une rénovation de centrale à périmètre constant.

En d'autres termes, les modifications apportées à la centrale après rénovation sont d'une part le remplacement des équipements en lieu et place de ceux actuels en vue d'améliorer la pérennité de l'ouvrage, et d'autre part une amélioration et sécurisation de l'exploitation à distance. La centrale sera équipée d'un dispositif de supervision et de commandes en local et distant. Elle sera intégrée dans un futur outil de gestion de l'équilibre offre demande du système complet de St Georges qui comprendra un producteur biomasse et une centrale hydroélectrique.

Des consignes de réglage de puissance à distance pourront après rénovation être effectuées, rapatriement des alarmes, des différents paramètres nécessaires à la conduite de l'ouvrage. Il sera possible de modifier les consignes de productions et renvoi systématique des alarmes en cas de dysfonctionnement. A ce titre en accompagnement d'une partie du câble d'évacuation de l'énergie HTA produite, une nouvelle fibre optique sera posée en doublon des installations IP satellite. Des capteurs niveaux amont et aval (productible) seront également installés.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet de rénovation s'inscrit dans le cadre d'une demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter la centrale au nom d'EDF, qui prend la forme d'une procédure d'autorisation loi sur l'eau (art. R214-20 c. environnement).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Procédure d'autorisation loi sur l'eau dans le cadre d'une demande de renouvellement, pour 30 ans (à compter de la date de publication du nouvel arrêté) du titre existant pour cette centrale.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Puissance maximale brute de 1 200 kW, débit dérivé de 25 m3/s sous 6 m de chute brute moyenne, l'aménagement de Saut Maripa est constitué, de l'amont vers l'aval, d'un canal d'amenée, de 175 m déviant une partie de l'Oyapock et équipé d'une prégrille et d'un dispositif de batardage, d'un seuil déversant en rive droite arasé à la cote 9,50 m NGG, d'une chambre d'entonnement bordée de murs en béton armé, d'une usine d'une puissance installée d'environ 1 MW équipée de 3 groupes Kaplan, de locaux techniques et d'un canal de restitution.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

St Georges de l'Oyapock
Coordonnées X,Y de la centrale :
X : -51,882432
Y : 3,807075

Coordonnées géographiques¹ Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? Arrêté préfectoral n°851 du 22 mai 1995

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Exploitation hydroélectrique de la centrale de Saut Maripa

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

A notre connaissance, il n'y a pas de projets dans cette zone autre que le nôtre.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Comme évoqué précédemment, la constitution d'un dossier d'autorisation loi sur l'eau est finalement retenue au titre de la rubrique 25. Il convient de souligner, concernant les effets du projet sur son environnement (cf. points 5.2 et 6.1 du présent formulaire), que : La centrale ne se situe pas dans une zone protégée en raison de ses particularités écologiques (ZNIEFF, humide, Natura 2000, etc). L'exploitation de la centrale n'impacte pas son milieu environnemental: faune, flore, qu'il s'agisse de la réalisation du projet en zone terrestre ou fluviale. En effet, aucune activité humaine n'est recensée sur la partie terrestre de l'installation. La navigation humaine n'est pas non plus impactée puisque l'usine est installée sur un bras du fleuve.

De plus :

- depuis que l'ouvrage est exploité par EDF, aucune alerte n'a été formulée par les parties prenantes concernant d'éventuels impacts sur l'environnement ;

- le projet de rénovation ne modifiera pas les caractéristiques de l'ouvrage et son impact sur l'environnement.

Enfin, EDF prévoit d'inclure dans son dossier de demande d'autorisation loi sur l'eau.

B Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
Comme évoqué lors de notre réunion du 13/12/2016 : l'annexe 1 est jointe à la présente demande, les autres documents sont intégrés dans le projet d'APD joint. Il n'y a pas de co maitrise d'ouvrage sur ce projet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Cayenne

le, 13/12/2016

Signature

